

# Le Journal des Trois-Rivières.

## CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

REVUE PAR UN

Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

GÉDÉON DESILETS & Frères.

### FEUILLETON DU "JOURNAL"

#### LE CHATEAU

#### DE TANNEBOURG.

##### CHAPITRE VII

##### LE CHARBONNIER RECONNAISSANT.

"Mais toutes mes instances ont été inutiles, ces chevaliers sont des ingrats : tous m'ont répondu que Cuneric était trop puissant, et l'entreprise trop hasardeuse ; qu'il le pouvait avoir une issue fatale au téméraire qui la tenterait ; qu'il valait mieux attendre que les autres amis d'Edelbert fussent revenus de la guerre, et qu'alors peut-être, mais seulement alors, il serait raisonnable d'essayer quelque chose. Ces misérables égoïstes n'ont pas seulement songé à demander ce que vous étiez devenue, Mademoiselle. Une si noire ingratitude m'a navré le cœur, les larmes me suffoquent ; cependant je n'en laissai pas échapper une seule ; mais je ne voulais pas non plus dire que vous étiez réfugiée dans un pauvre cabane, et encore moins leur demander un asile pour vous dans leur château. Je pense, moi, que vous ferez beaucoup mieux de rester ici. Cependant vous pouvez y réfléchir : décidez-vous-mêmes la parti que vous devez prendre. Toutes mes réflexions sont faites, dit Rose ; j'aime cent fois mieux rester chez vous, si toutefois vous voulez bien être assez bon pour me garder. — Pour vous garder, Mademoiselle ! s'écria le charbonnier les larmes aux yeux. Pensez-vous donc que nous ayons oublié que votre généreux père m'a sauvé des prisons du féroc Cuneric qu'il m'a recueilli dans son château, et ma femme et mon enfant avec moi ? Cette canine les torres qui l'environnent, enfin tout ce que nous possédons, c'est à sa bonté que nous le devons. Nous serions des monstres d'ingratitude, si nous pouvions oublier un seul instant de pareils bienfaits ; nous sommes incapables. Nous ne sommes que de pauvres charbonniers, nous ; mais nous ne sommes point, nous ne serons jamais des ingrats. Restez donc avec nous, noble et chère demoiselle, restez-y tant qu'il vous plaira. Je tâcherai de vous servir de père ; ma Gertrude et mon Agnès s'empres- sèrent toujours de prévenir vos besoins et vos desirs, autant que le permet notre position ; nous n'épargnerons rien pour vous rendre moins désagréable cet asile solitaire, et notre plus grand honneur, à nous, serait de rendre les repas et la félicité à la digne fille de notre maître, notre bienfaiteur."

En achevant ces mots, inspirés par la plus vive et la plus sincère reconnaissance, il releva le chevreuil, puis il ajouta : "Pendant plusieurs jours vous avez fait maigre chère ; je pense vous régaler en vous offrant à souper le foie de ce chevreuil ; je vais l'appêtrer moi-même : il m'est arrivé souvent de faire le cuisinier lorsque j'accompagnais monsieur votre père à la chasse." A l'instant même il porta son gibier à la cuisine.

Le lendemain, il fit dans sa maisonnette de nouveaux arrangements, afin de loger Rose d'une manière plus convenable. Il lui céda la plus belle chambre, après l'avoir meublée et décorée le mieux qu'il put. "Voilà, ma chère demoiselle, dit-il quand il eut terminé ces apprêts, voilà au moins un réduit un peu plus commode. Quant à la table, je me réserve de l'approvisionner. Tout le gibier de cette immense forêt appartient sans contredit à votre père ; je serai donc votre veneur ; je vous fournirai en abondance des chevreuils et des lièvres, des canards sauvages et des becasses, et même, si vous le désirez, des sangliers et des cerfs." Barkhard offrit ensuite à la jeune hôtesse de faire avec lui, sa femme et sa fille, une visite dans le valon, qu'il voulait lui montrer en détail. "Voyez, dit-il, ces beaux champs de blé et ces riantes prairies ; c'est votre père qui nous a donné tout cela. Il la conduisit aussi dans le petit jardin ; Rose ayant paru prendre plaisir à examiner les abeilles, il lui fit cadeau de la plus belle ruche, et détacha pour les lui offrir quelques rayons d'un miel pur et doré.

Barkhard dut bientôt retourner à la charbonnière ; mais jamais il ne regagna la cabane sans rapporter quelque chose à la noble demoiselle : tantôt c'était un panier de belles écrivisses ; tantôt d'excellents champignons. Une fois il attrapa une jeune tourterelle, pour laquelle il fit une jolie cage un autre jour il apporta un joli chevreuil qu'il suivait comme un chien ; il avait, sans en rien dire à personne, approvisé ce charmant animal, qui s'accoutuma facilement à sa nouvelle maîtresse. Lorsque Barkhard restait à la maison, il savait occuper agréablement l'attention de Rose,

son bon sens et son bon cœur lui in liquait le moyen de l'intéresser. Il avait toujours à lui raconter quelque promesse du chevalier ou quelques traits de pitié ou de bienfaisance de la châtelaine antérieurs à la naissance de Rose, qui par conséquent les ignorait encore. Et ces récits, qui charmaient ses peines, lui offraient en même temps des exemples qu'elle se promettait bien d'imiter.

La bonne charbonnière ne lui montrait pas moins d'attachement et de prévenance. Ayant appris que Rose avait perdu tout son linge, elle s'empressa de lui en procurer, et composa une petite trousse avec la prévoyance et le discernement d'une bonne ménagère. Elle tira de son armoire la toile nécessaire pour faire quelques chemises ; elle lui donna du coton et de la laine pour tricoter des bas, et lui témoigna son regret de ne pouvoir lui offrir tout cela d'une qualité digne d'une si noble demoiselle. "Mais ajouta-t-elle, j'ai filé cet hiver beaucoup plus fin, et en assez grand quantité pour en faire une belle pièce de toile ; malheureusement elle est encore chez le tisserand." Dès qu'il l'apporta, la charbonnière l'étendit sur le gazon, au bord du ruisseau, pour la blanchir et en fit cadeau à Rose. Ces présents avaient un double mérite : d'abord elle en avait le plus grand besoin, et ils lui procuraient une occupation qui devenait une diversion nécessaire à son chagrin.

Agnès fut aussi pour Rose une compagne aimable et pleine d'attentions délicates. Elles travaillaient et jouaient ensemble ; Rose lui apprit à coudre et à tricoter dans la perfection ; elles allaient ensemble arroser la toile étendue sur la petite blanchisserie et soigner le jardin, qui faisait les délices de Rose, quoiqu'on y vit que des plantes potagères les plus communes et pour tout ornement quelques fleurs, un peu de cresson, des capucines, des isérons bleus, et ça et là quelques superbes pavots rouges.

Mais Rose ne pouvait se consoler des malheurs et de l'affreuse captivité de son père. Aux éclats de la première douleur avait succédé une mélancolie qui devenait plus profonde de jour en jour, et dont enfin rien ne la pouvait plus distraire : son front ne s'éclaircissait un peu que lorsqu'elle entendait le bon charbonnier s'entretenir avec sa femme de tout les projets qui roulaient dans sa tête pour adoucir la captivité du chevalier, ou même pour le délivrer ; car l'imagination du brave Barkhard se régalait bien moins sur ses moyens que sur ses généreux desseins.

Un dimanche, ils étaient assis tous les quatre à table, et la délivrance d'Edelbert avait été comme de coutume le principal sujet de leurs entretiens. Le repas était achevé ; il ne restait plus sur la table qu'un petit plat de champignons bien appétissants. "Mangez donc, mangez-en, ma chère demoiselle, puisque vous les aimez ; on voudrait bien en avoir de pareils au château de Fichtenberg. Un charbonnier de mes amis y en envoyait souvent surtout de ceux qu'on appelle morilles ; et même il avait placé sa fille au service de la femme du vicier ; mais cette femme, qui est un diable, à ce qu'on dit, a chassé la pauvre fille ; là-dessus mon noir confrère, qui n'a pas une trop bonne tête s'est fâché et a juré de ne plus envoyer de champignons à Fichtenberg, quand même les gens du château et le châtelain lui-même viendraient l'en prier à genoux."

Ce fut pour Rose un trait de lumière. Elle se leva précipitamment ; et, les yeux rayonnants d'espoir et de joie, elle s'écria : "Bon, c'est cela ! Ecoutez, je prendrai le costume d'une fille de charbonnier ; je porterai des champignons au château de Fichtenberg, je tâcherai de gagner la confiance de la concierge ; j'entrerai à son service ; et alors... je saurai bien faire en sorte de voir mon père, d'adonner son infortune, et peut-être de le délivrer."

Toute la famille du charbonnier, justement effrayée de cette idée téméraire, s'efforça en vain de lui en démontrer les difficultés et les périls ; aucune observation ne put la détourner de son projet. Elle sortit en courant et au bout de quelques minutes reparut avec les habits d'Agnès. La charbonnière et sa fille furent ravies de voir la noble demoiselle habillée comme elles ; et, en effet, Rose était charmante sous ce modeste costume.

"Oui, sans doute, observa Barkhard, ce costume vous sied parfaitement ; mais, pour compléter votre travestissement, il faut donner à vos mains et à votre figure une teinte brune avec une composition que je vais vous apporter." Rose suivit ce conseil prudent, et résolut de partir le lendemain matin, tant elle avait peur de se laisser devancer par quelque paysanne. "Eh bien puisque vous le voulez absolument, dit le charbonnier, courez-en la chance, et que le Ciel vous protège. Ce soir même j'irai vous cueillir les plus beaux champignons ; nous avons aussi dans la chambre d'en haut quelques chapelots de morilles sèches. Agnès vous accompagnera jusqu'à la lisière de la forêt, près d'une petite colline sur laquelle il y a trois croix, en pierre. De là, vous pourrez voir Fichtenberg, et ce sera là, au pied des trois croix qu'elle attendra aussi votre retour."

A continuer.

### Les goguettes de la science

On invente ou on réinvente, sous prétexte de science, de singuliers passe-temps. Domitien se désennuyait à percer des mouches ; des découvreurs d'un naturel moins féroce se donnent la distraction de cracher dans l'eau pour faire des ronds. Certaines investigations, dites scientifiques, diffèrent peu de ce genre d'amusements ; elles ne mènent à aucune sorte d'abaissement, en outre elles sont malsaines, éminemment dommageables au sens commun, particulièrement infectantes à l'endroit du sens moral. M. Claude Bernard, par exemple, est en voie de constater des phénomènes de sensibilité dans les végétaux. Il a découvert une plante carnivore, la *drosera sulfurea*, qui mange des mouches. Il a trouvé une fleur qui affecte des susceptibilités de pudeur, la *minosa pudica*. Tout cela n'est pas du dernier clair, et l'on s'en amuse à la *Revue des Deux-Mondes*, tout en tâchant de rester poli vis-à-vis du célèbre biologiste. La *drosera*, simplement, se contracte au contact de la mouche ; l'insecte ainsi se trouve capturé et engluti dans une sécrétion visqueuse qui a parait-il, la propriété de le dissoudre, et fait office des sucs gastriques dans la digestion animale, avec une suffisante analogie. Néanmoins, il n'est rien moins que prouvé que le végétal en question se nourrit de ce gibier. D'autres *droseras*, mises à couvert du parasite aillé et tenues de la sorte à la diète, ne se portent pas plus mal que leurs congénères les plus dévorateurs. L'instinct nutritif suppose le besoin de nutrition. L'observation ici démontre que le besoin n'existe pas. Le point d'ailleurs qui prime tout serait d'établir que l'instinct est conscient de lui-même. Qu'est-ce qu'un instinct qui s'ignore ? Qu'est-ce qu'une sensibilité qui ne se sent pas ? La sensibilité végétale est-elle sentie du végétal ? M. Claude Bernard n'en sait rien ; la *minosa pudica* ne lui a pas fait ses confidences. L'hypothèse du savant étonne par la puériorité et le sans-gêne. Quelle chose, nous l'avons, stupéfié d'avantage, c'est qu'il se trouve des gens d'aspect sérieux pour discuter ces calembredaines pseudo-scientifiques.

L'observation contemporaine se protège à toute sorte d'investigations sans issue, ne pouvant mener, en tout cas, à rien de bon parmi les sujets d'étude qui prennent faveur, ou signalent quelque chose ayant nom la psychologie comparée. Quel but peut bien avoir une étude comparative de l'esprit des bêtes ? Qu'on fasse de l'anatomie comparée, à la bonne heure ! cela peut ouvrir des vues utiles, tout au moins curieuses, mais de la psychologie comparée... où prétend-on que doit aboutir une semblable besogne ? La psychologie humaine, étudiée dans les clartés de la foi, offre sans contredit un noble sujet de méditation. Très secondairement, l'observation des mœurs et des instincts des animaux peut n'être pas sans un certain attrait de curiosité et d'intérêt. Ce qui nous surpasse, ce que n'entrevoit pas un homme de bon sens c'est la raison d'être du rapprochement. La comparaison ne saurait faire voir entre ces deux ordres de faits que des dissimilitudes inadmissibles, des distances d'abîmes, la grandeur dans les facultés de l'homme, l'infériorité incommensurable dans l'animalité. Cela, c'est connu depuis le commencement de ce monde, et il n'était pas besoin, pour le découvrir, de fonder une science et de fabriquer le mot de psychologie comparée. Aussi ne s'agit-il point, pour la psychologie comparée, de confirmer ces éternelles vérités de sens commun ; loin de là, le but est d'en troubler la limpidité. On compare, non en vue de séparer loyalement ce qui est dissimilable, mais bien au contraire en vue de confondre, en vue d'identifier par degrés l'humanité et l'animalité. Ce sont jeux d'enfants malfaisants. Toute cette science interlope nage dans les eaux de Darwin et conspire, en sous-œuvre, au travail du maître. L'intérêt, l'immense intérêt est de brouiller le plan divin des choses, d'effacer la séparation des genres et des règnes, de démarquer s'il se peut l'œuvre du créateur. Satan a horreur des hiérarchies et des séparations, l'éternel damné est grand internationaliste, grand abolisseur de frontières, égalitaire atroce. Il nie les supériorités ou les degrés et les sait ; il triomphe parmi les promiscuités et les adultères.

Il n'est que temps d'aviser à combattre le darwinisme et à le détruire. Cette abominable rêverie étend à vue d'œil ses ravages dans notre malheureux pays. La révolution s'en fait une machine de guerre ; Rochefort, avec la complicité qu'on lui connaît, vulgarise, dans les *Droits de l'Homme*, les théories de Darwin et les met, sans faire beaucoup d'efforts, à la portée des détracteurs, lecteurs attirés de sa prose. Le poison nous vient de l'Angleterre, qui, circonstance remarquable, n'en est pas atteinte sensiblement, bien qu'elle le produise. Nos voisins d'outre-Manche absorbent peu leurs produits pastiférés indigènes ; ils les éliminent, parait-il, au moyen de l'exportation en France. C'est nous qui sommes les universels gobeurs de ces marchandises infectées de toute provenance. Un siècle de révolution a détrempe et abêti l'esprit français, au point de le rendre pénétrable, sans résistance et sans défense, à toutes les insinuations.

Dans la vieille France. On avait le mot vite et prompt, le sûr bon sens naturellement aiguisé d'esprit. Une épigramme était décisive dans maintes batailles entre lettrés ou entrants savants ; une étincelle moquerie entrait définitivement une aberration de philosophe ou de naturaliste. Descartes avait mis au monde son paradoxe d'ailleurs assez inoffensif, de l'automatisme des bêtes : les animaux, supposait-il, étaient de simples machines sans moteur animique quelconque. Mme de Sévigné ne consentait pas à voir une machine dans sa chienne Marphix. Elle écrivait à Mme de Grignan, un peu trop zélée cartésienne : "Parlez un peu un cardinal de vos machines ; des machines qui siment, qui ont une élection pour quelqu'un ; des machines qui sont jalouses, des machines qui craignent ; allez, allez, vous vous moquez de nous ; jamais Descartes n'a prétendu nous le faire croire."

Fontenelle aussi disait son mot, et démolissait en riant l'automatisme de Descartes : "Mettez, écrivait-il dans une de ses lettres, mettez une machine de chien et une machine de chienne l'une auprès de l'autre, et il en pourra résulter une troisième petite machine, au lieu que deux montres seront l'une auprès de l'autre." "toute leur vie sans jamais faire une troisième montre." Nous n'avons plus, hélas ! ou nous n'avons qu'un degré bien affaibli, ces insurrections de l'esprit, qui, d'un mot, coupaient court à l'invasion des gangrènes du faux et du bête. Ce n'est pas une raison de nous laisser empoisonner sans résistance. Le darwinisme doit être détruit scientifiquement ; et il y a là une urgente nécessité de défense sociale. L'entreprise est loin d'être inabordable. Le système présente d'incroyables débilites, indiquées en partie dans l'article de la *Revue des Deux-Mondes*, auquel nous venons d'emprunter quelques faits. Nous reviendrons sur ce sujet.

PH. SERRER.

Nous ne créons pas ce titre, nous l'empruntons au fier et vaillant discours que vient de prononcer à Perpignan le général Barry, et que nous apporte l'excellent journal de cette ville, le *Roussillon*. Le général présidait la distribution des prix aux élèves des frères des écoles chrétiennes. Entre les récompenses d'usage et la distribution des compléments, il s'est levé et, d'une voix vibrante, s'adressant au public d'élite qu'il avait devant lui, il a dit :

Mes chers enfants,  
Monsieur le préfet,  
Messieurs.

Je dois bien penser que beaucoup d'entre vous se demandent en ce moment comment il se fait que ce soit à un général, à un homme d'épée, qu'ait été réservé l'honneur de présider, cette année, une solennité scolaire, toute locale, toute municipale, à un général étranger, à ce pays où il a été jeté, pour ainsi dire, par les hasards de sa carrière et où il ne peut invoquer d'autre droit de cité que les lieux d'affection qui l'attachent à ces belles contrées par trois années de séjour.

Cet honneur, croyez-le bien, je ne l'ai ni recherché, ni ambitionné. L'absence de l'évêque, président naturel de ces fêtes de famille, une autrèprésidence acceptée par M. le préfet à la distribution des prix du collège, l'absence du maire de Perpignan, tels sont les motifs qui ont fait songer à moi et m'ont été allégués avec une flatteuse insistance, pour que je procède, pour ainsi dire, par délégation préfectorale, à l'ouverture de cette solennité.

Et je me hâte de vous dire, mes chers enfants, que si j'ai accepté cette mission étrangère à mes fonctions, c'est que, d'une part, j'y trouvais une occasion de remercier publiquement ces excellents frères des soins aussi dévoués qu'excellents et consciencieux qu'ils veulent bien prendre des enfants soldats, à la satisfaction unanime des parents et des chefs de corps, et, d'un autre côté, c'est que je vous aime, que j'aime vos maîtres, ces enfants du peuple comme vous, ces modèles d'abnégation, de modestie et de dévouement, faisant le bien pour le bien lui-même, et cachant, sous leur ingrat vêtement avec les sentiments les plus élevés, les plus délicats, des cœurs capables des plus belles et des plus grandes actions (applaudissements) ; c'est que j'aime votre situation si féconde, si populaire, si nationale, si éminemment française, et à qui toute la France chrétienne et honnête a su rendre naguères pleine et entière justice, dans les hommages aussi éclatants que spontanés prodigués, d'un bout du territoire à l'autre à la mémoire du vénéré et à jamais regretté frère Philippe, que la reconnaissance publique a élevé tout d'un coup du fond d'une école chrétienne, au rang des grands hommes de la patrie. (Applaudissements.)

Et vous aimez, parce qu'élevés chrétiennement avant tout, vous promettez à l'Etat de bons citoyens, à l'armée de bons soldats, je vous aime encore, et je voudrais n'avoir pas à le dire, et je le dis, l'adouléur dans l'âme, parce que, dans votre propre pays, dans votre propre cité, vous ne vivez encore que de subventions d'office ; vous êtes déshérités

par l'erreur des temps, par l'ingratitude, l'intolérance et l'injustice des hommes !... (Bravos, applaudissements prolongés.)

Et c'est là, sachez-le bien, votre éternel bonheur, c'est là ce qui attire encore à vous tous les cœurs honnêtes et justes.

Mais rassurez-vous, chers enfants, rassurez-vous, frères dignes et si méritants, le règne de l'injustice ne peut durer toujours, le temps et la force de la vérité ramèneront à vous des esprits qui ne sont sans doute qu'égarés, vous vivrez comme vous ou avez le droit dans les mêmes conditions que vos voisins des écoles laïques, n'ayant désormais avec eux d'autres rivalités que les luttes fraternelles et pacifiques de l'intelligence, du travail, des méthodes et des résultats. J'en ai pour garantir la présence à mes côtés du premier magistrat de ce département, qui vous aime aussi, n'en doutez pas, et vous a promis, dans une autre enceinte, justice égale pour tous (M. le préfet fait un geste d'adhésion) ; j'en ai pour garantir les déclarations publiques du gouvernement qui vient encore de témoigner aux frères de la doctrine chrétienne son estime et ses sympathies, en leur confiant le classement de l'école des enfants de troupe récemment créée à Rambouillet ; j'en ai pour garantir surtout les sympathies et le concours assuré du chef du pouvoir, de ce noble et glorieux soldat, notre chef à tous, dont les sentiments catholiques et la piété ne peuvent pas plus être mis en doute que son patriotisme. [Applaudissements.]

Ayez donc pleine et entière confiance au moins pour le présent. Vous n'avez pas oublié comment et par quelles mains, après de longs jours d'éclipse et de deuil, vous avez été rendus à la vie. Une autre main amie est là, près de moi, qui saura vous défendre encore et ne vous abandonnera pas. [Applaudissements.—C'est vrai !]

Laissez-moi vous dire encore, mes chers enfants, que si je me suis toujours senti attiré par une sympathie profonde vers vos dignes maîtres, si modestes, si obscurs, mais en même temps si utiles, c'est qu'il existe entre le frère de la doctrine chrétienne et le soldat, des points de rapprochement et des analogies frappantes. Un lien moral formé par ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine, c'est-à-dire l'esprit de dévouement et de sacrifice, et l'esprit de discipline, unit mystérieusement notre destinée commune. Quel honneur et quel profit dans ce monde, retire de la carrière des armes le simple soldat, obscur et ignoré, qui expose sa vie à chaque instant sur l'ordre de ses chefs et pour l'accomplissement de son devoir ? Quel honneur et quel profit retire le pauvre frère des écoles chrétiennes d'une existence tout entière consacrée à la dure et parfois ingrate besogne que vous savez ? Quelle ambition, quelles prétentions a-t-il, ce pauvre frère ? Quels avantages, quelles récompenses, quelles jouissances attend-il du prix de ses services ? Il vit et meurt ignoré de la société entière, qui ne sait même pas son nom, heureux d'avoir bien rempli sa tâche et n'attendant pas icibus sa récompense ; et parfois aussi quand vient à sonner l'heure des grands événements, il sait affronter et trouver la mort sur les champs de bataille pour soutenir et sauver ses semblables. [Vif applaudissements.]

Voyez-vous, mes amis, il y a dans notre société française une sorte de trilogie que j'appellerai providentielle, et que semble cimenter comme une indissoluble communauté d'idées, d'intentions et de but : j'ai nommé le SOLDAT, le PRETRE et le MAGISTRAT (je suis certain que mon ami, le président Picas, ici présent, ne me démentira pas). Tant que ces trois forces sociales se tiennent unies et serrées en face du renversement et de la révolution, il n'y a rien à craindre pour la société. (Applaudissements.)

Ce qui fait la sûreté, le succès et la durée des écoles des frères, c'est que l'enseignement religieux y est la base fondamentale et comme la préface obligée de toute instruction. Comme dans la famille d'autrefois, comme aujourd'hui encore dans les familles chrétiennes, avant d'apprendre à lire on apprend à prier Dieu, on apprend la morale, non pas la morale scientifique et indépendante qui mène l'homme tout droit au gouffre sans fond du matérialisme, mais la morale de l'Evangile, la morale du Christ, la belle et simple morale du catéchisme et de l'Eglise catholique. (Bravos.)

Et c'est ainsi que vos chers maîtres façonnent et préparent pour le pays et pour la société des hommes respectueux par principe de l'autorité et des lois des hommes disciplinés sans contrainte, des hommes de devoir et de dévouement, en un mot des hommes utiles jamais dangereux ; et soyez certains d'ailleurs que ces hommes, que ces bons citoyens sortis des mains des pauvres frères ignorants en ont appris et en savent un moins tout aussi long que les autres. Ils le prouvent chaque jour, dans tous les concours et en toutes circonstances.

Ils prouvent donc et ils ont toujours prouvé qu'on peut aller à la messe, même à confesse, et être un homme instruit, libre et digne ; qu'on peut aimer et respecter la religion et ses ministres sans cesser d'être un bon citoyen ; qu'on peut, quand on est catholique, préférer, sans être un ignorant, la lecture de Chateaubriand, de Berryer, de

Joseph de Maistre et de Donoso Cortés à celle de Victor Hugo, de Michelet, de Renan, de Georges Sand ; qu'on peut se soumettre librement et silencieusement, en toutes questions de foi et de conscience aux décisions infallibles du Vicaire de Jésus-Christ, au chef vénéré de la catholicité, sans cesser d'être un bon Français ; enfin qu'on peut mourir aussi glorieusement sur le champ de bataille en entonnant l'hymne français et catholique du Sacré-Cœur qu'en chantant la Marseillaise. (Applaudissements redoublés, bravos énergiques.)

Que si les choses sont réellement ainsi si ce sont là d'indéniables vérités, s'il est démontré qu'on peut être de son temps et à la hauteur de tout le progrès moderne en peuplant et en civilisant les pays par des voies différentes ou même opposées, je me demande alors pourquoi ces haines, ces cris de guerre, ces injures et ces injustices, je me demande de quel côté est la tolérance et le libéralisme ; de quel côté sont les vrais libéraux, et j'ai le droit de déclarer en toute conviction qu'ils ne sont pas où l'on pense. (Applaudissements, sensation.)

Je vous ai parlé de l'union si salutaire et si féconde du magistrat, du soldat et du prêtre pour la conservation sociale, je vous ai montré le prêtre et le soldat unis par un même esprit de dévouement, de sacrifice et de discipline ; laissez-moi terminer ce trop long entretien et mettre fin à votre juste impatience en vous citant un tout récent verdict de la magistrature française, qui est le plus bel hommage qui puisse être rendu à nos chers congréganistes. Voici comment s'exprime l'arrêt rendu ces jours derniers par la Cour de Nancy contre le journal le Progrès de l'Est, qui avait diffamé les frères :

Attendu, a dit le tribunal, qu'au préjudice matériel et évident résultant de l'attaque dont ils sont l'objet se joint, pour les frères la douleur, facile à comprendre, de voir calomnier leurs intentions et leurs actes, alors, que non contents de donner tous les jours l'exemple des vertus les plus modestes et les sacrifices les plus pénibles, ils montraient hagnère, au péril de leur vie, comment, au milieu de nos discordes civiles et des malheurs de la guerre, ils comprennent et savent accomplir leurs devoirs de citoyens ;

Attendu que les frères des écoles chrétiennes ont une existence légale puisqu'ils sont autorisés par l'article 109 des statuts de l'université de France, en date du 17 mars 1808, et qu'à une époque où les classes élevées revendiquent pour elles, avec une grande raison, la liberté d'enseignement, les magistrats manqueraient à leur mission s'ils n'entouraient de leur impartiale sollicitude des hommes pieux, dévoués et humbles, qui assurent aux classes populaires, ce double et inappréciable bienfait, en leur permettant, au moyen de la plus loyale et plus utile concurrence, de choisir les instituteurs et les éducateurs de leurs enfants ;

La cour condamne le gérant du journal à quatre mille francs de dommages intérêts et à l'insertion de l'arrêt dans cinq journaux.

Maintenant, mes chers enfants, en constatant avec bonheur vos progrès et le niveau toujours croissant de l'enseignement dans votre école, nous allons être heureux de vous distribuer les palmes et les couronnes que vous avez méritées, et que vous devez cette année encore, à la générosité infatigable, parce qu'elle est chrétienne, d'un certain nombre de vos concitoyens.

(M. le président du tribunal civil et diverses personnes félicitent chaudement le général Applaudissements prolongés et répétés dans toutes l'assistance.)

Tout commentaire serait vain après de telles paroles. Comme le dit excellemment le Rousillon, " quand un homme qui porte sur ses épaulettes les trois étoiles, qui a par devers lui la puissance du talent, de l'énergie, de la foi, la noblesse du caractère et la gloire de ses hauts services militaires, tient un pareil langage, nous n'avons qu'à lui répondre, au nom de toute la France catholique : Général, nous sommes avec vous ! Comme vous marchiez à Coulmiers sur l'ennemi, vous avez marché sur la Révolution au nom de Dieu, de notre foi, de notre patriotisme. Comme vous enleviez la parole et du geste vos bataillons de mobile, vous avez enlevé nos applaudissements, agrandi les cœurs, affermi les courages hésitants. Aux grossières démonstrations des discours d'Aix et d'Arles, vous avez répondu par une noble et magnifique leçon.

" Elle ne sera point perdue."

LES TROIS-RIVIERES.



Lundi 11 Septembre 1876.

Pèlerinage à Yamachiche.

Les fidèles de Saint-Grégoire, Comté de Nicolet, viennent de faire un grand pèlerinage au sanctuaire de Ste. Anne d'Yamachiche. Ce pèlerinage a obtenu un si grand succès, il a été si imposant, il a été marqué par des guérisons tellement miraculeuses qu'il est à propos d'en publier un rapport détaillé. Le grand mouvement qui s'opère cette année, dans toute la province, en faveur de la dévotion à la bonne Ste. Anne prend des proportions réellement extraordinaires et le sanctuaire d'Yamachiche occupe, dans ces pieuses démonstrations, une

place tout-à-fait distingué. Enfant de cette paroisse privilégiée, celui qui trace ces lignes aime à publier les faveurs signalées que la grande sainte répand, avec tant de profusion, sur les fidèles qui visitent son sanctuaire vénéré d'Yamachiche.

Les pèlerins de Saint-Grégoire, sous la conduite du Rév. M. J. E. Panneton, curé et du Rév. C. A. Barolet vicaire, prirent passage à bord des vapeurs Milford et St. Nicolas et arrivèrent à Yamachiche vers 8 h. A. M. Plusieurs membres du clergé formèrent parti du pèlerinage et confessaient tout le temps de la traversée. Il y avait, dans les deux bateaux, six cent vingt cinq pèlerins. Après avoir pris terre, les pèlerins se formèrent en procession et se rendirent au but de leur pieux voyage en chantant des cantiques et en récitant le chapelet. Parvenus en face de la vieille statue de Ste. Anne ils firent une halte et entendèrent un chant à la grande sainte, puis après la récitation de la prière accoutumée ils pénétrèrent dans le lieu saint où une messe solennelle fut chantée par le Rév. M. Lajoie, Curé de Joliette, assisté du Rév. A. D. Gélinas comme diacre, et du Rév. H. Milette curé de Nashua E. U., comme sous-diacre. Dans le chœur l'on remarqua Mr. le grand-vicaire Thos. Caron, supérieur du séminaire de Nicolet, les Rév. M. J. Boucher curé de Rivière-du-Loup, C. Marquis, de Saint-Célestin, J. H. Dorion, d'Yamachiche, J. E. Panneton de St. Grégoire, H. Trahan de St. Séver, D. S. de Carufel, de St. Etienne, N. Caron de St. Wenceslas, J. H. Thibodeau vic. Rivière-du-Loup, C. A. Barolet, vic. St. Grégoire, Allard, vic. Béancourt, Z. L. Chandonnet vic. Yamachiche, P. O. Landry, vic. St. Léon, et MM. major Héroux, F. Carbonneau, Adolphe Lamy, P. Héroux, Dr. Beauchemin, J. Bellemare, etc. chantres. Dans la nef M. U. C. Lajoie, M. P. E. Lucert M. P. P., C. E. Houde M. P. P. P. Dilets propriétaire du Journal des Trois-Rivières, Dr. H. Beauchemin, N. Guillemette, maire de Larocheville, F. E. Milot N. P., C. Ayotte, etc. etc. Il n'y avait pas moins de trois mille personnes présentes à la cérémonie. La ville de Trois-Rivières, les paroisses de St. Séver, St. Barnabé, St. Etienne, Rivière-du-Loup, Maskinongé, Pointe-du-Lac, Nicolet étaient largement représentées. Jamais on n'avait vu pareille affluence d'étrangers à Yamachiche.

Pendant la messe, des masses basses furent dites par MM. Thomas Caron, C. A. Barolet, Allard, P. O. Landry. A l'harmonium un chœur puissant et bien exercé, composé de pèlerins, chanta la neuvième messe de Mozart. Demoiselle Emma Boulay, organiste de Saint-Grégoire, déjà si avantageusement connue, dirigeait le chant. Nous voudrions pouvoir mentionner les noms de toutes les personnes qui composaient ce chœur qui a si heureusement rendu la messe de Mozart ; mais le manque d'espace nous oblige à ne faire connaître que les noms des Delles Boulay, Laplante et Dorais. Comme toute la musique et le chant ont été à la hauteur de la fête, et jamais, croyons-nous, aussi magnifique chant à été entendu dans l'Eglise d'Yamachiche ; cet éloge est bien flatteur, mais les melle Boulay et ses compagnes méritent assurément.

La collecte, faite dans l'église par Madame Dr. Boudreau accompagnée par N. Guillemette Ecr, maire de St. Grégoire, et Madame A. Dorais accompagnée par Mr. Isate Bergeron, a rapporté la jolie somme de \$50,00.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Z. L. Chandonnet, qui avait choisi pour texte ces paroles du prophète Isaïe : " Videbitis et gaudebit cor vestrum, vous verrez et votre cœur se réjouira." L'orateur traça à grands traits historique des pèlerinages aux sanctuaires de la bonne Ste. Anne ; il parla du sanctuaire d'Aurey en Bretagne, de celui de Beaupré, et enfin de celui d'Yamachiche. Puis, après avoir rapporté plusieurs miracles opérés à Yamachiche par l'intercession de Ste. Anne il termina à peu près en ces termes : " O glorieuse Ste. Anne, patronne de cette paroisse et bienfaitrice de tout le monde, que nous éprouvons de consolations à vous voir honorée par cette foule de pieux pèlerins, accourus de loin au récit de vos nombreux bienfaits, et qui mettent toute leur confiance en votre puissante protection ! Soyez leur propice, grande sainte ; leurs prières sont ferventes et l'amour qu'ils vous portent est bien fort, constant et généreux. Laissez-vous attendrir par leurs prières, voyez leurs gémissements et exaucez leurs vœux. Ayez confiance, braves pèlerins, redoublez vos prières " et videbitis, " et vous verrez ; vous verrez que Dieu est admirable dans ses saints. Et qu'ai-je besoin de vous citer des miracles opérés par Ste. Anne ? Tout, dans ce temple religieux vous invite à honorer Ste. Anne ; tout, dans cette enceinte, vous parle de la puissance de la grande sainte. Ces murs, couverts de béquilles, vous parlent éloquentement, bien plus éloquentement que mes faibles paroles et attestent de la protection visible de la glorieuse mère de Marie."

A 2 h. P. M. eut lieu la vénération des reliques de Ste. Anne pendant laquelle l'on fit encore de bien beau chant à l'harmonium. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, le Rév. M. Panneton remercia avec la plus exquise délicatesse M. le Curé Dorion et les citoyens d'Yamachiche pour la gracieuse hospitalité qu'ils avaient bien daigné leur accorder, et félicita les pèlerins sur leur bonne conduite.

La foule se dispersa alors et les pèlerins retournèrent aux bateaux, enchantés de leur pèlerinage et tout pénétrés des grandes grâces que la bonne Ste. Anne avaient répandues sur eux. Il y a eu plusieurs guérisons miraculeuses, opérées ce jour là, entr'autres celle d'un M. Edouard Lesieur de la paroisse de St. Barnabé. Cet homme avait perdu l'usage de ses jambes depuis deux ans et demi et il est à la connaissance de toute sa paroisse qu'il ne pourrait faire le plus petit mouvement sur ses jambes.

Il endurait des douleurs atroces et fut conduit péniblement à Yamachiche pour assister au pèlerinage. Il entendit la sainte messe couché sur un grabat et demeura ainsi exposé au regard du public pendant l'office divin. Le soir du même jour il retourna chez lui, assisté dans une voiture et n'éprouvant plus aucune douleur. Voilà un fait que mille personnes peuvent attester. Deux autres personnes ont aussi recouvré la vue. Ces faits encore seront publiés en temps et lieu, d'une manière détaillée, dans les journaux.

Somme toute le pèlerinage des fidèles de Saint-Grégoire a obtenu un éclatant succès. Par leur bonne conduite les pèlerins ont été l'édification de toute le monde. Le Rév. M. Panneton doit être heureux de diriger une aussi excellente paroisse que celle de Saint-Grégoire. On nous informe que prochainement les paroisses de Joliette, de Lanoraie, de Lavallrie, Rivière-du-Loup etc doivent aussi faire des pèlerinages au sanctuaire d'Yamachiche. F. L. D.

La question des chemins de fer.

(de notre correspondant)

St. Louis, Comté de Kent, N.B. 27 Aout 1876

ST. LOUIS, SES MAISONS D'EDUCATION ET SES ESPÉRANCES.

Mr. le Rédacteur,

Après vous avoir écrit d'Halifax vendredi dernier, je dirigeai ma course vers St. Louis ou je suis l'hôte de l'amitié la plus cordiale, et de la plus grande bienveillance, l'hôte du Rév. M. Richard que la ville de Montréal, et spécialement l'Union Catholique faisait un si bel accueil il y a deux ans. Onze cent milles parcourus en quatre jours me donnent bien le droit de prendre le jour de repos que l'amitié m'offre. Puis les œuvres qui s'opèrent ici sont tellement admirables qu'il faut bon s'y arrêter un instant ne serait-ce que pour contempler les bienfaits que Messire Richard répand autour de lui, au milieu de ses chers Acadiens hélas ! Trop longtemps abandonnés, hormis et prescrits. Et cependant quel peuple intéressant par son histoire, par ses malheurs, sa foi, son dévouement, son héroïsme, son abnégation et de sa persévérance !

Ce sera le sujet d'une prochaine lettre. Respectons notre titre et bornons-nous au sujet y mentionné. Et encore, vous n'avez qu'une faible idée de ce que peut faire la persévérance l'abnégation, le dévouement l'esprit de foi et de sacrifice d'un prêtre Acadien.

St. Louis est une belle paroisse sise en amphithéâtre, sur les deux rives de la rivière " Kagibongdet " des Français, " Kouchi boungas " des sauvages et " St. Louis " des Acadiens, à cinq milles du Golfe est située l'Eglise de la Paroisse, dans son endroit pittoresque, au centre de la population, exclusivement acadienne et agricole, comptant environ 1,300 Ames. Vu l'air pur qu'on respire ici, le sain de la rivière la pureté de l'atmosphère, la limpidité des sources et la population de St. Louis est forte, vigoureuse et prospère. Les Acadiens ici sont indépendants, sur leur terre qu'ils cultivaient très bien par le système amélioré de rotation, et quoique en général le sol du Nouveau-Brunswick soit rocailleux, sablonneux et léger. Hélas, si les canadiens et les Acadiens comprenaient que l'avenir de notre pays dépend de ses succès agricoles ils s'empresseraient peut-être de modifier leur système d'agriculture vers la voie du progrès. St. Louis, dans tous les cas leur donne un bel exemple. St. Louis, a l'honneur de posséder un des représentants du comté de Kent à la législature de Frédéricton, Mr. Johnson bon et brave cultivateur Acadien qui a longtemps lutté pour ses compatriotes et pour le bien du comté, comme la plupart de cette Province, compte deux représentants à la législature locale dont lui M. O'bary est irlandais catholique. Ces Acadiens y comptent la majorité absolue et même les 2/3 et quand ils le voudront, ils pourront se faire représenter à Ottawa, par un des leurs. Cependant, ils ne sont pas exclusivistes et tout ce qu'ils demandent c'est un peu de la lumière du soleil qui illumine le monde c'est un puits de liberté d'enseignement, c'est la permission de sauver leurs enfants de la ruine religieuse, c'est une petite portion de leurs droits, ma liénables foules au pied, c'est en un mot, de pouvoir jouir, comme les citoyens des autres provinces de la Confédération Canadienne, des privilèges et des droits du self Government, dont nous sommes si fiers.

Dieu a son heure ; la résurrection acadienne est proche, cela ne s'est pas encore écrit mais se sent partout. La tyrannie et la persécution aboutissent toujours à l'opposé de ce qu'en attendaient leurs acteurs c'est justice. C'est la loi tyrannique du gouvernement local de cette province qui a fait germer dans le cœur du Rév. M. Richard l'idée généreuse de fonder des maisons d'éducation, dans sa paroisse, afin d'y former des sujets capables de lutter pour les droits des Acadiens, pour leur foi, trop longtemps méconnue, et pour leur langue non encore reconnue légalement devant les tribunaux New-Brunswickois. Dans ce but, Mes. Richard enfant de cette paroisse, jeune prêtre rempli de science d'un grand tact, pratique, persévérant généreux et dévoué se mit à l'oeuvre et comptant beaucoup sur le ciel il a créé des merveilles, il a changé la face de la localité, il a nourri la population du pain de la science, il a doté sa paroisse de deux institutions appelées à y faire un bien incalculable.

Il y a deux ans peu de temps après la mise en force de cette loi tyrannique du N. B. qui défend d'enseigner la religion dans les écoles, qui proscrivait nos religieuses en les dépouillant de leurs insignes de religion, qui interdisait l'entrée des Ecoles du pays aux Religieux, M. Richard fonda un

convent pour l'éducation des filles ; dans ce but, il frappa à la porte du convent de la Présentation à Montréal, car, il connaissait déjà l'abnégation et le sacrifice de ses femmes généreuses, qui, anges de la terre, se consacrent dans toute l'étendue de l'Amérique jusqu'au fond des forêts les plus lointaines chez les peuples les plus barbares à la tâche souvent ingrate et toujours difficile de l'enseignement.

L'espoir de M. le curé de St. Louis ne fut pas déçu. Et après les vacances de 1873 les Rvdes. Sœurs Ste. Louise, Wilbrod et Ste. Julienne accouraient de Montréal où elles laissaient tant de souvenirs, des amis d'enfance, des parents chéris, etc., pour consacrer exclusivement les talents admirables dont la Providence les a doués au bienfait de l'éducation des filles acadiennes du comté de Kent.

La population, secouant l'apathie naturelle à un peuple longtemps abandonné à lui-même, a compris leur mission et déjà le convent de St. Louis, construit sur une éminence en face de la nouvelle Eglise sur la rive sud de la rivière dans un endroit salubre et pittoresque, compte quarante quatre élèves. La maison est spacieuse, et offre un confort suffisant. M. le curé de St. Louis a voulu que rien ne manque à ses œuvres et enfin de leur assurer une existence certaine, il fit l'acquisition de deux fermes fertiles et d'une grande valeur dont il a bien voulu doter ses deux maisons d'éducatrices. L'ingratitude n'est pas dans le caractère acadien et la renommée, ondulant comme les vagues du Golfe, a porté, dans tout le pays, le nom de Messire Richard comme celui du bienfaiteur de sa nation. Aussi celle-ci comprend-elle les sacrifices que l'on s'impose pour lui donner le bien inappréciable de l'éducation et le remettre par là, en état de revendiquer sa part de droit au soleil de son pays.

Sa Grandeur Mgrs. Rogers, Evêque du diocèse de Chatan encourage autant qu'il le peut moralement du moins. M. le curé de St. Louis dans ses entreprises, qui sont vaines comme son cœur, cependant ayant tout à créer seul et ne voulant pas obérer d'avantage ses paroissiens qui déjà sont obligés de payer la taxe exorbitante des écoles athées du pays, M. Richard a construits ses bâtisses, a doté ses maisons et entretenu les professeurs etc., à ses propres frais. Ce qu'il a dû lui coûter fort cher, car le prix des matériaux pour bâtir sont aussi élevés ici qu'en Canada.

Une Eglise neuve est en voie de construction, elle sera prête pour le culte l'automne prochain. Placée sur la Rive Sud de la Rivière sur une éminence pittoresque, mesurant 114 pieds de longueur sur 56 de largeur, ayant une flèche qui se projette à 150 pieds dans l'air, cette nouvelle Eglise présentera, vu son site exceptionnel, le plus bel aspect. Le presbytère qui a été dernièrement construits près de cette nouvelle Eglise est un des plus beaux et des plus confortables du pays.

Le vieux presbytère, et la vieille Eglise sont maintenant reliées par une bâtisse longue de cent cinquante pieds pour le tout servir à l'Académie de St. Louis. Ainsi cette Académie se trouve très confortable, disposée de manière à y recevoir tous les élèves qui se présenteront. Mais ce n'était pas tout d'avoir accompli autant d'œuvres grandioses, d'avoir posés, sur des assises solides, les bases de si belles et si grandes institutions dans ce coin perdu du N. B., il faut lui donner le mouvement et le vie à ces arides, à ces grands corps sans vie. Vous avez vu comment les Dames de la Congrégation de Montréal ont répondu aux vœux de St. Louis. Mais, épuisé de ressources, Mr le curé, qui n'a encore rien voulu demander à ses paroissiens pour la construction et le maintien de ses œuvres (à part la nouvelle Eglise et le Presbytère qui ont été construits à leurs frais) était inquiet pour se procurer un personnel capable de diriger, d'éclairer et de distribuer le pain de l'intelligence aux élèves de son académie, et peut être bientôt de son collège puisque cette année même on y commence la Cour classique ! Mais la Providence qui se montre à son heure, a aplani la grande difficulté et au moment où Mess. Richard s'y attendait le moins voici que deux Ecclésiastiques revenus depuis un an de France exprès pour se consacrer à l'éducation des restes dispersés des enfants de l'ancienne Acadie, se présentent à St. Louis et offrent leurs services, leurs talents, leur expérience et leur dévouement gratuits. Vous pouvez penser s'ils furent cordialement reçus comme des envoyés du ciel. Le nom de ses deux amis dévoués de la cause acadienne mérite de passer à la postérité ; se sont Mess. Bourdon et Biron homme modeste instruits et très dévoués M. Bourdon n'a plus rien qui le rattache à la France ; un de ses frères ayant été tué, en administrant es derniers sacrement à un soldat mourant pendant la guerre de 1870 et son vieux père le seul parent qui lui restait encore en France, décevait tout dernièrement.

M. Biron appartient à une famille riche et considérable, de sorte que cet homme dévoué, pourra faire quelque chose pour l'œuvre de prédilection de Mess. Richard, et c'est aussi ce qu'il se propose de faire. Tous les bonheurs arrivent à la fois, à St. Louis, car M. J. Maillet, un jeune Acadien de la paroisse, qui achève cette année son cours classique à Memramcook, a consenti à faire une classe à l'académie. Ainsi Dieu pourvoit à tout et prévient les désirs de M. Richard, lui rend au centuple le prix de son dévouement désintéressé et de ses immenses sacrifices.

CHS. THIBAUT.

Chronique parisienne.

19 Août 1876

Paris est malade, et la maladie dont il est atteint, est cette monomanie, cet engouement absurde pour le tambour japonais, autrement dit cri-cri, dont je vous parlais la semaine dernière.

Rien de bien dangereux, comme voyez : cela ne rassemble ni à la peste, ni au choléra, ni à la fièvre jaune, et pourtant, si vous voulez m'en croire, défiez-vous : c'est contagieux !

Nous content de se trouver dans toutes les mains, de résonner sous tous les doigts, même sous les doigts de geus qu'on aurait pu prendre pour des hommes graves, le tambour japonais ou plutôt le cri-cri, comme on l'appelle aujourd'hui, a franchi les murs de Paris. On rencontre le maudit instrument un peu partout dans la banlieue, et les dernières nouvelles nous apprennent qu'il se montre déjà dans nos grands centres de province. A Nantes, à Bordeaux, à Lyon, à Marseille, on a constaté des cas de cri-cri...

On m'assure même, mais je n'oserais l'affirmer, que l'état malade du sultan Mourad V est dû exclusivement à la surexcitation nerveuse que lui causent ses ministres, qui apportent des cri-cri dans leurs poches, quand ils délibèrent sur les affaires de l'Etat.

Depuis la date de cette chronique, le pauvre sultan a dû céder sa place à un autre : malheureux cri-cri... tu devrais dangereux si vraiment tu avais été la cause de ce méchant tour là...

...La distribution des prix, cette année, à la Sorbonne, sera mémorable dans les annales du concours général, en raison de deux événements qui ne s'étaient jamais produits.

Pour la première fois, le prix d'honneur de mathématiques spéciales n'a pas été donné, les compositions ayant paru insuffisantes, un second prix seulement a été accordé.

L'autre événement du concours général a été, au contraire, un fait sans précédent. Pour la première fois depuis la fondation du concours général, c'est-à-dire depuis deux siècles, un jeune homme a remporté huit prix en rhétorique, c'est-à-dire un prix dans toutes les facultés, depuis le discours français et le vers latin jusqu'à la géométrie ! Aussi jamais lycéen n'a reçu une ovation pareille à celle de cet heureux vainqueur, qui, tout troublé, tout pâle, semblait au moins autant souffrir que jouir de son triomphe.

C'est un tout jeune homme, presque un enfant : il s'appelle M. Théodore Reinack ; il est fils d'un banquier de Paris.

Déjà cet hiver le jeune Reinack avait fait parler de lui : avec quelques-uns de ses camarades, il avait monté une des tragédies du théâtre grec et l'avait jouée dans le salon de son père devant une brillante réunion. Voilà certes un divertissement de carnaval qui n'est pas vulgaire....

Nouvelles Locales.

La bénédiction des cloches de la nouvelle église d'Yamachiche doit avoir lieu, mercredi le 18 octobre prochain. Il y aura pour la circonstance, messe solennelle à laquelle sont respectueusement priés d'assister tous les enfants d'Yamachiche résidant dans la province de Québec et ailleurs. Ce sera une belle occasion pour eux de revoir le sanctuaire vénéré de la bonne Ste. Anne d'Yamachiche.

Les cloches qui doivent être bénites viennent de la célèbre manufacture de MM. Mears, Londres. Elles ont été achetées par le Rév. M. J. H. Dorion.

On se plaint que la corporation a fait des achats considérables de matériaux devant entrer dans la construction de l'aqueduc sans avoir demandé de soumissions. Une criée a été faite samedi, demandant des soumissions pour la couverture de l'aqueduc et informant les intéressés que ces soumissions ne seront pas reçues plus tard que lundi. On trouve naturellement que ces délais sont trop courts et ne laissent pas le temps suffisant aux personnes de se porter soumissionnaires de se procurer les spécifications voulues et estimer la valeur de ces ouvrages.

Il est vrai que l'on doit se hâter de finir ces travaux ; mais d'un autre côté, la corporation savait depuis plusieurs mois qu'elle devait faire les constructions en question dans le cour de l'été.

Les conseillers assurément en exigeant des soumissions pour toute espèce de contrats quelque peu considérable rendraient justes aux citoyens et il enlèveraient par ce moyen tous prétextes de récrimination contre leur conduite.

Il n'est certainement pas agréable pour les contribuables d'entendre répéter à tout propos que des conseillers sont fournisseurs de la corporation, à l'année, pour de grosses sommes d'argent, ou qu'ils retirent des revenus d'une autre manière. La plupart de ces bruits, nous le croyons, ne sont pas fondés ; mais en adoptant le mode des soumissions publiques pour les contrats et autres, il nous semble que le public serait moins disposé à accueillir de semblables rumeurs.

En attendant, on nous dit qu'il sera demandé des enquêtes.

M. John Woolsey, agent de M. McGreevy en cette ville, a fait traverser la semaine dernière, 20 chars plate-forme pour l'usage des contracteurs du chemin du Nord, il doit en expédier un certain nombre d'autres à Batiscan ces jours-ci. La pose des lisses doit être commencée sur la section de M. M. Gouin et Fariou, tout le



Annances Diverses.

RESTAURANT.

Le Clarendon Restaurant et Oyster Saloon sous la direction de Mr. George Boucher, sera tous jours ce qui peut-être de mieux à Trois-Rivières...

DEPUIS L'INCENDIE.

Le sousigné a son bureau et sa résidence rue Notre-Dame, No. 105 devant l'église paroissiale presqu'en face de l'évêché.

Atelier de Tailleur.

P. HONORE ROCHELEAU

COIN DES RUES Notre-Dame et des Forges N. 166, EN HAUT DU MACASIN DE F. X. PANNETON.

M. ROCHELEAU désire informer les nombreux praticiens dont il a eu le généreux patronage depuis plusieurs années et le public en général qu'il tient maintenant son atelier pour la coupe et la confection des habits...

A VENDRE.

Le sousigné a constamment en mains et à vendre toutes espèces de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette...

CHS. DUPONT HEBERT

SYNDIC OFFICIEL, Pour le District des Trois-Rivières BUREAU: No. 1. Rue St. Joseph, résidence privée Rue Bonaventure Nos. 15 à 17.

AVIS.

PERCEPTEUR DU REVENU pour le Gouvernement Local. Bureau No. 16. Rue des champs. Bureau ouvert de 9 heures du matin à midi et de 1 heure à 4 heures P. M.

AVIS.

Le sousigné avertit les Epiciers et les Hoteliers qu'il vient d'accepter l'agence de la Brasserie C. H. Fletcher de Sherbrooke, pour Bière et Porter, et qu'il vendra au même prix de Montréal, rendu à domicile en cette ville seulement sans charge extra, et remplira toute les commandes qui lui seront adressées pour les qualités suivantes.

Superior XXX mild ale, do XXX bitter ale, do pale bitter ale, do india pale ale, do XXX pale ale.

ASSURANCE MUTUELLE.

"LA NIAGARA" ETABLIE EN 1836. CAPITAL GARANTI..... \$500,00

La Compagnie offre beaucoup de garanties par l'expérience de ses quarante années d'existence, et aussi par la manière qu'elle transige ses affaires en général.

33 Rue du Fleuve, Block Dominion. J. Z. BERNARD, Agent.

LA BANQUE DE QUEBEC,

DEPARTEMENT DEPARTEMENT DES TROIS-RIVIERES. La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de CINQ POUR CENT par an.

F. OISEL,

(DES MAISONS PLEYEL ET BERARD) PARIS. ACCORD ET REPARATIONS DE PIANOS ET HARMONIUMS, No. 30, Rue St. Nicholas, -QUEBEC.

Les accords se paient comptant. - Tous ordres laissés chez A. LAVIGNE, Editeur de Musique, seront promptement exécutés.

Annances Diverses.

THS. BOURNIVAL.

Magasin d'Epicerie. RUE DES FORGES. EN FACE DU BLOC DE ROBICHON & FRERE, PRES DU MARCHE.

On trouvera constamment à ce magasin l'assortiment le plus complet d'Epicerie pour les familles. Tous les effets sont de première qualité.

Compagnie d'Assurance Impériale Contre le Feu.

ETABLIE EN 1803. Bureau en Chef: 1 Rue Old Broad et 16 Pall Mall, LONDRES.

Capital souscrit et placé: UN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING

Les assurances contre les pertes par le feu s'effectuent aux conditions les plus favorables, et les pertes sont réglées sans en référer au Bureau à Londres.

WILLIAM HEBER RANTOUL, Agent-Général pour le Canada. CHARLES DUMOLIN, Agent pour les Trois-Rivières Rue des Champs.

Corbillard de Première Classe.



COIN DES RUES ST. ROCH ET ST. PHILIPPE.

Les Sousignés, entrepreneurs de POMPES FUNEBRES ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont constamment en mains un assortiment complet et varié de CERUEILS, de différentes grandeurs et à des prix réduits.

Comme ils ont l'intention de se dévouer eux-mêmes entièrement dans cette ligne ils pourront exécuter toutes commandes sous le plus court délai et à meilleur marché qu'ailleurs.

On reçoit toute espèce de vieux argent et de vieux plomb au plus haut prix du marché.

OCTAVE GIRARD,

220 222 RUE NOTRE-DAME DOREUR, ARGENTEUR ET MANUFACTURIER DE GARNITURE DE CERUEILS, &c., &c., &c., O. GIRARD.

CAMPBELL'S QUININE WINE advertisement with logo and text describing the medicine's benefits for various ailments.

AVIS.

Nous paierons par argent comptant ou par échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, TOUTE ESPECE DE VIEILLES FER, ROCNERIE, FONTE, PLOMB, CUIVRE JAUNE ET ROUGE.

DEMENAGEMENT Marchandises-Sèches.

FRANÇOIS GELINAS, MARCHAND DE NOUVEAUTÉS (Ancien Magasin de Philippe Gravel) Porte voisine du Magasin de U. Martel et Cie RUE DU PLATON.

M. GELINAS remercie ses nombreux praticiens et le public du bienveillant encouragement qu'on a bien voulu accorder à son établissement, et invite les acheteurs à venir examiner son assortiment de peintures.

Une visite est respectueusement sollicitée. FRANÇOIS GELINAS, Trois-Rivières, Mai 1875.

AVIS.

On demande une servante pour un presbytère à la campagne. Prix raisonnable, fournir des recommandations, réponse. S'adresser à ce bureau Trois-Rivières 13 Juillet 1876.

Annances Diverses.

"RELIANCE" SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Londres, Angleterre, ETABLIE EN 1840. Fonds de Réserve..... \$1,861,945.00

\$100,000 déposées entre les mains du Receveur-Général de la Puissance du Canada pour la garantie des affaires.

Cette société a ouvert un bureau de directeur pour la cité de Trois-Rivières, pour veiller avec intérêt des personnes qui voudront la favoriser et prendre des assurances sur la vie.

On pourra s'assurer de différentes manières et aux taux les plus modérés. Bureaux des directeurs: HENRY M. BALZER Ecr., Marchand. JAMES SHORTIS, Ecr. F. G. WOTHERSPOON, Ecr., Gérant de la Banque de Québec.

P. L. HUBERT pour les Trois-Ri Trois-Rivières 6 mars.

STADACONA advertisement for fire insurance, featuring a large logo and text: GARANTIE ABSOLUE COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA CONTRE L'INCENDIE. CAPITAL: \$5,000,000.

BUREAU DE POSTE DES TROIS-RIVIERES

Arrivée et départ des malles pour l'Eté. A commencer du 20 Octobre, 1875, jusqu'à nouvel avis, les malles arriveront et se fermeront à ce bureau comme suit:

Table with columns: Arrivée, Départ, and details of mail routes to Montreal, Quebec, and other locations.

Par la ligne Canadienne... Vendredi, 11 a m Par la ligne W & G. New-York Samedi, 11 a m INDES OCCIDENTALE.

Lettres, etc payées d'avance via New York sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles C. K. OGDEN M. P. Les-Trois-Rivières, 20 oct 1875.

AVIS

Chez le sousigné on pourra en tout temps faire faire les meilleurs ouvrages, aux meubles ainsi que n'importe quelle réparation. Paillasse à spring faites à très bas prix. FRIENNE HAMEL, Rue Hart, Carré Champlain-Trois-Rivières, 20 Novembre 1875

AUTOMNE 1875

POELES A CHARBON de toutes dimensions POUR PASSAGES, CHAMBRES A COUCHER BUREAU ou Eglises. AUSSI FOURNAISES A AIR chaud, très bien faites, de manufacture Américaine, et en FER BATTU, NECHAP PANT AUCUN GAZ, très économiques, pour EGLISE ou MAISONS PRIVÉES. Chez L. J. A. SURVEYER Montréal.

Lajoie & Frère, MARCHANDS, RUE NOTRE-DAME.

On trouvera à leur magasin le meilleur assortiment Marchandises-sèches pour la saison du printemps. Trois-Rivières, 26 avril 1875.

Adresses d'Affaires.

Alfred Desilets, AVOCAT, Bureau: au "Journal des Trois-Rivières." Trois-Rivières 15 avril 1875.

Malhiot & Cooke, AVOCATS, BUREAU-RUE BONAVENTURE CHR. Trois-Rivières 25 Nov 1874

Turcotte & Paquin, AVOCATS, Bureau.-Rue des Champs en face du Palais de Justice. MM. Turcotte, et Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. ARTHUR TURCOTTE, L. D. PAQUIN, Trois-Rivières, 26 Août 1872.-1 a.

Charles Dumoulin, AVOCAT, Bureau, rue des Champs, à côté de la résidence de Sévère Dumoulin, (ex. Shérif, près du Palais de Justice. Trois-Rivières, 1er Avril 1876.

Ephrem Dufresne, AVOCAT, Bureau, coin des rues Royale et des Forges. Trois-Rivières 30 mai 1873,

John Ryan, Auctioneers and Commission Merchants, Notre-Dame Street. CONSIGNMENTS respectfully solicited, charges moderate and returns prompt. Three-Rivers, May 2nd 1873.

Georges Balcer, IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROS SEULEMENT coins des rues Notre-Dame et Alexandre. Trois-Rivières 5 Novembre 1873.

Louis Morrissette, Marchand de meubles, rue St. Georges.-Entre, et de meubles de première classe, Meubles réparés à ordre. Peintures de toutes sortes huiles, etc. Il sollicite une visite du public de la ville et des campagnes. Trois-Rivières, Mai 1874.-r.

J, B. L. Hould, AVOCAT, Bureau: coins des rues Notre-Dame et Bonaventure. Trois-Rivières, 2 Avril 1876.

J. F. V. Bureau, AVOCAT, Bureau: rue des Champs, en face du Palais de Justice. Trois-Rivières, 1er Avril 1876.

Jos. DeNiverville, HUISSIER, Rue Bonaventure.

P. E. Vezina, HUISSIER Trois-Rivières 1er Avril 1876.

J. B. O. DUMONT, AVOCAT ET Notaire Officiel, pour le District Judiciaire des Trois-Rivières. BUREAU & RESIDENCE, No. 21 & 23 RUE ALEXANDRE. Trois-Rivières, 2sept. 1875.

L. P. Guillet, P. O. Guillet, AVOCAT. NOTAIRE. BUREAU: RUE ST. JEROME, No 32, En arrière de l'Eglise Paroissiale.

MESSIEURS GUILLET se chargeront de toute collection, agence, etc, etc, qu'on voudra bien leur confier. Trois-Rivières, 17 Févr. 1876.

P. Desilets, NOTAIRE, 1 Bureau: au "Journal des Trois-Rivières." Trois-Rivières, Mai 1876.

DR. PAGE, No. 23 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.

Dentiste et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos, Mélophones, Orgues et autres Instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on ne les trouve en Canada. Trois-Rivières, 21 mai 1875.

P. N. Martel, AVOCAT, Tiendra à l'avenir son bureau à sa nouvelle résidence, rue Bonaventure presqu'en face de chez l'Hon. Juge Polette. Trois-Rivières, 6 juillet, 1876.

Lottinville & Dupont, AVOCATS, BUREAU, No. 8 RUE BONAVENTURE Trois-Rivières, juillet 1876.

LE JOURNAL DES TROIS-RIVIERES

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FRERES, Propriétaires-Editeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés franco, à l'imprimerie, Rue St. Antoine, en face du magasin de M. J. G. Luckerhoff, les Trois-Rivières.

CONDITIONS.

Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les LUNDI ET JEUDI de chaque semaine.

Prix de l'abonnement

Pour douze mois (frais de port compris) .....\$2 75 Pour six mois (frais de port compris)..... 1 40 Pour les Etats-Unis..... 2 00 en Or

Invariablement payable d'avance.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont taxées sur type Brevier, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne.....\$0 10 Chaque insertion suivante par ligne . 0 08 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

TOUTES LES ANNONCES SONT INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE.

On exécutera, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de Ville, TELS QUE: TETES DE COMPTE MEMORANDUMS CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITE RAPPORTS CHEQUES ET BILLETS DRAFTS ENVELOPPES CATALOGUES LISTE DE PRIX PROGRAMMES CIRCULAIRES AFFICHES PLACARDS LETTRES FUNERAIRES, Etc., Etc.

On trouvera constamment à l'atelier toute espèce de blancs pour FABRIQUES,

CONSEILS MUNICIPAUX, COUR DES COMMISSAIRES, ET JUGES DE PAIX

Des blancs de toute sorte pour AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.